Document émis électroniquement

Registre de Commerce et des Sociétés
B17745 - L160059341
déposé le 11/04/2016

Nom de la société	**:**	**WILL-PHARMA LUXEMBOURG SARL**
Siège social	**:**	**54, Rue du Merschgrund** **L – 8373 Hobscheid**
Numéro de registre de commerce	**:**	**RCS Luxembourg N° B 17 745**
C.D.O.	**:**	**832**

Les comptes annuels au 31 décembre 2014
ont été déposés au registre de commerce et des sociétés.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Signature

Registre de Commerce et des Sociétés
B17745 - L160059341
enregistré et déposé le 11/04/2016

No. RCSL : B17745	Matricule : 2010 2419 163

BILAN ABRÉGÉ

Exercice du 01 01/01/2014 **au** 02 31/12/2014 *(en* 03 EUR *)*

WILL-PHARMA LUXEMBOURG S.àr.l.

54, rue du Merschgrund
L-8373 Hobscheid

ACTIF

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101	101	102
I. Capital souscrit non appelé	1103	103	104
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105	105	106
B. Frais d'établissement	1107	107	108
C. Actif immobilisé	1109	109 40.877,25	110 18.666,67
I. Immobilisations incorporelles	1111	111 4.666,63	112 18.666,67
II. Immobilisations corporelles	1125	125 36.210,62	126
III. Immobilisations financières	1135	135	136
D. Actif circulant	1151	151 1.171.319,61	152 1.159.677,70
I. Stocks	1153	153	154
II. Créances	1163	163 1.164.896,50	164 928.285,50
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1203	203 1.164.896,50	204 928.285,50
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1205	205	206
III. Valeurs mobilières et autres instruments financiers	1189	189 5,88	190 5,88
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1197	197 6.417,23	198 231.386,32
E. Comptes de régularisation	1199	199 68,43	200 395,78
TOTAL DU BILAN (ACTIF)		201 1.212.265,29	202 1.178.740,15

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

No. RCSL : B17745	Matricule : 2010 2419 163

PASSIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capitaux propres	1301		301	892.044,71	302	900.060,26
I. Capital souscrit	1303		303	30.986,69	304	30.986,69
II. Primes d'émissions et primes assimilées	1305		305		306	
III. Réserves de réévaluation	1307		307		308	
IV. Réserves	1309		309	289.427,57	310	275.377,57
V. Résultats reportés	1319		319	579.646,00	320	576.865,01
VI. Résultat de l'exercice	1321		321	-8.015,55	322	16.830,99
VII. Acomptes sur dividendes	1323		323		324	
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325		325		326	
IX. Plus-values immunisées	1327		327		328	
B. Dettes subordonnées	1329		329		330	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1425		425		426	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1427		427		428	
C. Provisions	1331		331		332	
D. Dettes non subordonnées	1339		339	306.521,64	340	257.685,08
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1407		407	306.521,64	408	257.685,08
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1409		409		410	
E. Comptes de régularisation	1403		403	13.698,94	404	20.994,81
TOTAL DU BILAN (PASSIF)			405	1.212.265,29	406	1.178.740,15

Document émis électroniquement

Registre de Commerce et des Sociétés
B17745 - L160059341
déposé le 11/04/2016

No. RCSL : B17745	Matricule : 2010 2419 163

COMPTE DE PROFITS ET PERTES ABRÉGÉ

Exercice du 01 01/01/2014 **au** 02 31/12/2014 *(en* 03 EUR *)*

WILL-PHARMA LUXEMBOURG S.àr.l.

54, rue du Merschgrund
L-8373 Hobscheid

A. CHARGES

	Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent	
1. à 2. Charges brutes (moins B.1 à B.3 et B.5)	1643		643		644	
3. Frais de personnel	1605		605	287.900,43	606	219.854,04
a) Salaires et traitements	1607		607	252.872,66	608	185.987,22
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements	1609		609	35.027,77	610	33.866,82
c) Pensions complémentaires	1611		611		612	
d) Autres charges sociales	1613		613		614	
4. Corrections de valeur	1615		615	19.164,18	616	14.000,00
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1617		617	19.164,18	618	14.000,00
b) sur éléments de l'actif circulant	1619		619		620	
5. Autres charges d'exploitation	1621		621	87.456,32	622	106.117,32
6. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur immobilisations financières	1623		623		624	
7. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur éléments financiers de l'actif circulant. Moins-values de cessions des valeurs mobilières	1625		625		626	35.593,93
8. Intérêts et autres charges financières	1627		627		628	636,10
a) concernant des entreprises liées	1629		629		630	
b) autres intérêts et charges	1631		631		632	636,10
9. Quote-part dans la perte des entreprises mises en équivalence	1649		649		650	

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

No. RCSL : B17745	Matricule : 2010 2419 163

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
10. Charges exceptionnelles	1633		633	24,00	634	
11. Impôts sur le résultat	1635		635	48.632,85	636	
12. Autres impôts ne figurant pas sous le poste ci-dessus	1637		637	3.286,63	638	
13. Profit de l'exercice	1639		639	0,00	640	16.830,99
TOTAL CHARGES			641	446.464,41	642	393.032,38

Document émis électroniquement

B. PRODUITS

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
1. à 3. et 5. Produits bruts (moins A.1 et A.2)	1739		739	420.352,84	740	345.435,07
4. Reprises de corrections de valeur	1707		707		708	
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1709		709		710	
b) sur éléments de l'actif circulant	1711		711		712	
6. Produits des immobilisations financières	1715		715		716	
a) provenant d'entreprises liées	1717		717		718	
b) autres produits de participations	1719		719		720	
7. Produits des éléments financiers de l'actif circulant	1721		721		722	35.596,01
a) provenant d'entreprises liées	1723		723		724	
b) autres produits	1725		725		726	35.596,01
8. Autres intérêts et autres produits financiers	1727		727	18.096,02	728	12.001,30
a) provenant d'entreprises liées	1729		729		730	
b) autres intérêts et produits financiers	1731		731	18.096,02	732	12.001,30
9. Quote-part dans le profit des entreprises mises en équivalence	1745		745		746	
10. Produits exceptionnels	1733		733		734	
13. Perte de l'exercice	1735		735	8.015,55	736	0,00
TOTAL PRODUITS			737	446.464,41	738	393.032,38

Registre de Commerce et des Sociétés
B17745 - L160059341
déposé le 11/04/2016

WILL-PHARMA LUXEMBOURG S.A.R.L.

SIÈGE SOCIAL: L-8373 HOBSCHEID, 54, RUE DU MERSCHGRUND
REGISTRE DE COMMERCE: LUXEMBOURG N° B 17745

Annexe aux comptes annuels au 31.12.2014

Note 1 – Généralités

WILL-PHARMA LUXEMBOURG SARL (ci-après "la Société") a été constituée le 28 août 1980 sous forme d'une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois pour une durée illimitée.
Le siège est établi à Hobscheid (Grand-Duché de Luxembourg).
L'exercice social commence le 1er janvier pour se clôturer le 31 décembre.

La société a pour objet toutes opérations généralement quelconques concernant directement ou indirectement la fabrication, l'importation, l'exportation, la représentation, la commission, le courtage, la consignation, le conditionnement, l'achat et la vente de tous produits chimiques, pharmaceutiques et de beauté, ainsi que dealeurs sous-produits succédanés ou dérivés et en général de tous produits ou objets se rapportant directement ou indirectement à l'industrie et au domaine de la chimie, de la pharmacie et d'articles de beauté.

La Société pourra acquérir, exploiter et céder des brevets ou licences ayant trait, directement ou indirectement aux opérations se rapportant à l'objet social. Cette rémunération est simplement énonciative et nullement limitative.

Elle peut s'intéresser par voie d'apport, de fusion, de souscription ou de toute autre manière, dans toutes sociétés, entreprises ou associations, et, peut faire toutes opérations qui seraient de nature à faciliter ou à développer la réalisation de son objet social.

La Société peut réaliser, tant pour son compte que pour le compte de tiers, toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières ou immobilières qui seraient utiles ou nécessaires à la réalisation de son objet social ou qui se rapporteraient directement ou indirectement à cet objet.

Note 2 – Principes, règles et méthodes d'évaluation

2.1. Principes généraux
Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi, déterminés en mis en place par la gérance.

2.2. Principales règles d'évaluation
Les principales règles d'évaluation adoptées par la Société sont les suivantes:

2.2.1. Frais d'établissement
Néant

2.2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles
Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût d'acquisition historique comprenant les frais accessoires ou au coût de revient. Les immobilisations sont amorties de façon linéaire sur base de leurs durées d'utilisation estimées.

WILL-PHARMA LUXEMBOURG S.A.R.L.

SIÈGE SOCIAL: L-8373 HOBSCHEID, 54, RUE DU MERSCHGRUND
REGISTRE DE COMMERCE: LUXEMBOURG N° B 17745

2.2.3. Immobilisations financières
Les participations et les titres ayant le caractère d'immobilisations financières sont évalués individuellement au plus bas de leur coût d'acquisition historique ou de leur valeur de réalisation sans compensation entre les plus-values et les moins-values individuelles.

2.2.4. Stocks et encours
Les stocks de produits finis et en cours de fabrication sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur de réalisation. Une correction de valeur est enregistrée lorsque la valeur de réalisation est inférieure au coût de revient.

2.2.5. Créances de l'actif circulant
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Des corrections de valeurs sont appliquées dès qu'il apparaît que la récupération de la créance est douteuse.

2.2.6. Valeurs mobilières
Les valeurs mobilières sont évaluées au plus bas de leur prix d'acquisition ou de leur valeur du marché à la date de clôture.

2.2.7. Conversion des postes en devises
La Société tient sa comptabilité en EURO et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise. Les transactions effectuées dans une devise autre que l'EURO au cours de change en vigueur à la date de transaction. La conversion des postes de bilan à la date de clôture se fait suivant les principes suivants:
- Les frais d'établissement et les immobilisations exprimés dans une devise autre que l'EURO restent convertis en EURO au cours de change historique en vigueur au moment de la transaction.
Les avoirs en banques sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture des comptes.
Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Note 3 – Capital souscrit

Le capital souscrit s'élève à 30.986,69 et est représenté par 250 parts sociales sans désignation de valeur nominale.
Capital autorisé: néant

Il n'y a pas eu de mouvements sur le capital souscrit au cours de l'exercice.

Affectation du résultat
Les associés ont décidé d'affecter la perte de l'exercice, soit 8.015,55 €, au compte report à nouveau.

Les gérants
Maurice Ghislain Fritz WILL, demeurant à L-8373 Hobscheid, 54 rue du Merschgrund
Maurienne WILL, demeurant à B-1380 Lasne, 16 rue des Fiefs
Marion ZAEYEN, demeurant à L-8373 Hobscheid, 54 rue du Merschgrund

Maurienne Will
MGF Will
Marion Zaeyen

Hobscheid, le 16 décembre 2015

Pour extrait sincère et conforme
Les gérants